







Ruiz-Navajas

Schang

TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L

RAPPORT MENSUEL FINANCIER AU 30 SEPTEMBRE 2025

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du Compartiment est double : - chercher à offrir aux investisseurs, sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance liée à un portefeuille composé d'actions d'entreprises européennes de toutes tailles de capitalisation et dont une part importante de l'activité relève directement de la thématique environnementale et - poursuivre un objectif d'investissement durable en investissant dans des émetteurs exerçant une activité ayant pour but de développer des technologies propres ou d'améliorer la protection de l'environnement, selon l'analyse de la Société de Gestion et du Délégataire de Gestion Financière. Toutefois, le Compartiment ne bénéficie pas du Label ISR.

Actif net global	845,64 M€
VL part L	162,55 €

Caractéristiques de la SICAV

Composition de l'indicateur de référence*	
Stovy Europe 600 dividendes nets réinvestis	100%

*	Depuis	le	28	juin	2018
---	--------	----	----	------	------

Caractéristiques		
Date de création de l'OPC	11/05/2009	
Date de 1ère VL de la Part	29/06/2018	
Durée minimale de placement	5 ans et plus	

recommandée	5 ans et plus		
Classification AMF	Actions internationales		
Classification SFDR	Article 9		
Société de gestion	LBP AM		
Gestionnaire financier par	La Financière de L'Echi		
délégation	La Financiere de L'Echiq		
Dépositaire	CACEIS BANK		

Depositant	CACEIS BAITI		
Eligible au PEA	Oui		
Valorisation			

Quotidienne
Cours de clôture
FR0013345725
LBPENVL FP
www.lbpam.com

Valorisateur	CACEIS Fund Administration SA			
Souscriptions-rachats				
Heure limite de centralisation	13h00			

auprès du dépositaire Heure limite de passage d'ordre auprès de La Banque Postale Cours Inconnu Ordre effectué à

Souscription initiale minimum Néant Décimalisation 1/100 000 ème de part

Frais

Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation

1.58% TTC de l'actif net Commissions liées aux résultats 4,0% maximum (dont part

Commission de souscription

Commission de rachat

MORNING STAR ™

Sector Equity Ecology

NOTATION

NOTATION MORNINGSTAR SUSTAINABILITY TO

Néant

NOTATION QUANTALYS TM **Actions Sectorielles** Environnement

acquise : Néant)

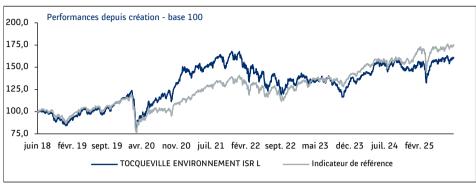




PROFIL DE RISQUE



Performances arrêtées au 30 septembre 2025



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion, sans déduction des droits d'entrée / sortie éventuels.

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création
OPC	9,70%	2,54%	1,80%	32,64%	36,96%	60,99%
Indicateur de référence	12,55%	1,52%	9,60%	55,00%	74,54%	75,29%
Ecart de performance	-2,85%	1,02%	-7,80%	-22,36%	-37,58%	-14,30%
PERFORMANCES ANNUELLES		2024	2023	2022	2021	2020
OPC		5,96%	7,15%	-22,11%	17,17%	23,31%
Indicateur de référence		8,78%	15,81%	-11,07%	24,91%	-1,99%
Ecart de performance		-2,82%	-8,66%	-11,04%	-7,74%	25,30%
PERFORMANCES ANNUALISÉES				3 ans	5 ans	Depuis création
OPC			-	9,86%	6,49%	6,78%
Indicateur de référence				15,71%	11,78%	8,04%
Ecart de performance				-5,85%	-5,29%	-1,26%

Principaux indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE	sur 6 mois	sur 1 an	sur 3 ans	sur 5 ans	Depuis création
Volatilité de l'OPC	17,25%	15,92%	15,31%	17,36%	18,72%
Volatilité de l'indicateur de réf.	16,93%	14,05%	12,59%	14,16%	16,37%
Tracking error	6,79%	7,50%	7,11%	7,70%	7,32%
Ratio de Sharpe	1,04	-0,05	0,45	0,28	0,31
Ratio d'information	1,00	-1,04	-0,82	-0,69	-0,17
Beta	-	1,00	1,08	1,10	1,05
Ratio de Sharpe Ratio d'information	1,04 1,00	-0,05 -1,04	0,45 -0,82	0,28 -0,69	0,31 -0,17

Début de la plus

Fin de la plus forte

Délai de

Données calculées sur le pas de valorisation.

		historique	forte perte	perte	recouvrement (j)
Perte maximale depuis	s création	-35,75%	19/02/2020	18/03/2020	207
Volatilité	Elle mesure l'importance de (mathématiquement, la vol	•		estimation de son ri	sque
Tracking error	C'est la mesure du risque pris par le portefeuille par rapport à son indicateur de référence.				
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.				
Ratio d'information	C'est l'écart de performance entre le portefeuille et son benchmark divisé par la tracking error.				
Bêta	Il est la mesure de la sensibilité du portefeuille par rapport à son benchmark.				

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

Commentaire de gestion

En septembre, le Conseil européen a approuvé un règlement visant à réduire la quantité de plastique qui est rejetée dans l'environnement et qui peut finalement entraîner une pollution par les microplastiques. L'UE estime que plus de 50 000 tonnes de granulés sont libérées dans la nature chaque année, de sorte que les entreprises transportant, emballant et manipulant des granulés de plastique devront améliorer les contrôles internes et le suivi des granulés de plastique. Le règlement final devrait être adopté au quatrième trimestre 2025 et entrer en vigueur dans deux ans. L'économie circulaire est l'un des principaux thèmes du fonds Tocqueville Environnement ISR.

Le portefeuille a nettement surperformé son indicateur de référence en septembre, porté principalement par son positionnement dans le secteur de l'Industrie et de la Technologie. Les principaux contributeurs positifs en relatif sur la période ont été Prysmian (+12,6%), ASML (+30,1%), ASM International (+24,4%), Schneider Electric (+13,1%) et EDP Renovaveis (+11,5%). A l'inverse, les plus fortes contributions négatives en relatif sont venues d'Acciona Energías (-4,1%), DSM-Firmenich (-13,1%), Getlink (-3,0%) et Nexans (-3,2%).

En septembre, nous avons renforcé EDP Renovaveis, NKT, Elia, Unibail-Rodamco-Westfield, tout en réduisant DSM-Firmenich et Prysmian.

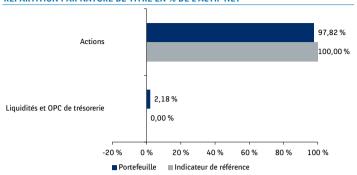
Ce document est destiné aux seules personnes initialement destinataires et il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu. Il n'est ainsi ni reproductible, ni transmissible, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de LBP AM, laquelle ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du document par un tiers.

TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR

Stoxx Europe 600 dividendes nets réinvestis

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET



INDICATEURS CLÉS

Nombre de titres actions en portefeuille	42
Exposition globale	97,82%
Risque spécifique (1 an)	7,50%
Risque systématique (1 an)	14,04%
Poids des 10 premiers titres	36,07%
Poids des 20 premiers titres	62,28%

OPC EN PORTEFEUILLE

Libellé	Catégorie AMF	% de l'actif net
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV)	2.05%
OSTROM SKI CASH M (C/D) EUR	court terme	2,0370

10 PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

Libellé	Secteur	Pays	% de l'actif net
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Industrie	France	4,46%
ASML HOLDING NV	Technologies de l'Information	Pays-Bas	4,14%
PRYSMIAN SPA	Industrie	Italie	4,04%
SIEMENS AG	Industrie	Allemagne	3,73%
EDP RENOVAVEIS SA	Services aux Collectivités	Portugal	3,44%
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	Services aux Collectivités	France	3,43%
GETLINK SE	Industrie	France	3,32%
CIE DE SAINT-GOBAIN SA	Industrie	France	3,28%
NEXANS SA	Industrie	France	3,16%
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES SA	Services aux Collectivités	Espagne	3,07%

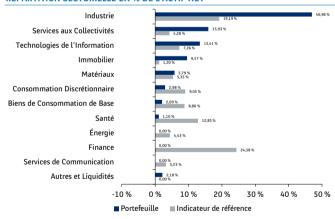
PRINCIPALES SUR-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
PRYSMIAN SPA	4,04%	0,21%	3,82%
EDP RENOVAVEIS SA	3,44%	0,03%	3,41%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	4,46%	1,18%	3,28%
GETLINK SE	3,32%	0,04%	3,28%
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	3,43%	0,17%	3,26%

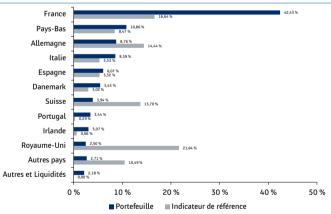
PRINCIPALES SOUS-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
SAP SE	-	2,00%	-2,00%
HSBC HOLDINGS PLC	-	1,79%	-1,79%
NOVARTIS AG	-	1,77%	-1,77%
NESTLE SA	-	1,73%	-1,73%
ASTRAZENECA PLC	-	1.71%	-1.71%

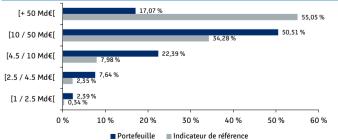
RÉPARTITION SECTORIELLE EN % DE L'ACTIF NET *



RÉPARTITION PAR PAYS EN % DE L'ACTIF NET *



RÉPARTITION PAR CAPITALISATION BOURSIÈRE *



RÉPARTITION PAR DEVISES EN % DE L'ACTIF NET *



* Réalisé par transparence ; la catégorie OPC regroupe les OPC non traités par transparence ; la catégorie Autres et Liquidités inclut les OPC monétaires.

Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DIC, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.





TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L

RAPPORT MENSUEL ESG AU 30 SEPTEMBRE 2025

PROFIL GREAT DU PORTEFEUILLE

Approche ESG	Sélectivité ¹
Taux de Sélectivité ²	20%
Score GREaT le plus faible du portefeuille ³	5,55
Score GREaT pivot ⁴	5.32

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

- ¹ L'approche ESG dite en 'sélectivité' est l'exclusion de l'univers de comparaison d'un pourcentage d'émetteurs correspondant au taux de sélectivité - présents sur les listes d'exclusions applicables au portefeuille et/ou les moins bien notés.
- ² Le taux de sélectivité est le pourcentage de l'univers de comparaison exclu pour des motifs ESG.
- ³ Le score GREaT le plus faible du portefeuille doit être supérieur au score GREaT pivot.
- ⁴ Le score GREaT pivot est le score du dernier émetteur exclu de l'univers de comparaison après avoir retiré un pourcentage d'émetteur correspondant au taux de sélectivité. Le portefeuille peut alors investir dans tout émetteur dont le score GREaT est supérieur au score GREaT pivot du portefeuille.

ESG: critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

METHODOLOGIE GREaT



Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires.



Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines ou naturelles : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail, relations durables avec les fournisseurs, protection de l'environnement.



Transition Energétique

Maitriser les risques climatiques en accompagnant le passage d'un modèle économique fortement carboné vers un modèle plus sobre et plus durable.



Développement des Territoires

Promouvoir des pratiques responsables répondant aux Objectifs de Développement Durables sociaux et créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes en lien avec la chaîne de de valeur.

> Type de comparable Univers de comparaison

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable
G - Gouvernance Responsable	7,36	100,0%	6,59	99,4%
R - Gestion Durable des Ressources	7,26	100,0%	6,04	99,4%
E - Transition Energétique	7,39	100,0%	6,66	99,4%
T - Développement des Territoires	7,30	100,0%	6,25	99,3%

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT



Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	E	T
KLEPIERRE SA	3,0%	10,00	9,8%	28,1%	35,9%	26,2%
COVIVIO SA/FRANCE	1,0%	9,85	20,5%	28,1%	27,9%	23,5%
TERNA - RETE ELETTRICA NAZIONALE	2,0%	9,55	20,7%	35,7%	13,2%	30,4%
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES SA	3,1%	9,53	5,4%	30,0%	32,0%	32,6%
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	3,0%	9,36	8,7%	28,7%	37,2%	25,5%

LBP AM 36, Quai Henri IV - 75004 Paris



TOCQUEVILLE ENVIRONNEMENT ISR L

RAPPORT MENSUEL ESG AU 30 SEPTEMBRE 2025

INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

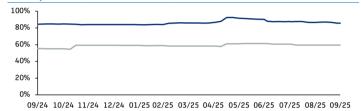
	Portefeuille	Engagement Minimum
Pourcentage d'Investissement Durable	92,7%	80,0%

Au sens du réglement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologieinvestissements-durables

Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Alignement net zéro	85,8%	59,5%
Taux de Couverture	100,0%	100,0%

Indicateur 2 - Gouvernance	Portefeuille	Comparable
Rémunération responsable	90,2%	70,3%
Taux de Couverture	97,9%	98,1%

HISTORIOUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 1





Portefeuille

Univers de comparaison

Méthodologie de l'indicateur 1 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
	Part des entreprises dont les	
Trajectoire Net Zero	objectifs de réduction des	%
Source(s): CDP_TEMP	émissions de gaz à effet de serre	/0
	sont validés par SBTI.	

Méthodologie de l'indicateur 2 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
	Part des entreprises qui prennent	
Rémunération responsable	en compte des critères extra-	%
Source(s): ASSET4	financiers dans la politique de	/0
	rémunération de leurs dirigeants.	

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables

Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :

- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
- La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
- La transition économique et Energétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long
- Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.

Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et EthiFinance Ratings). La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :

- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 - 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.